



CENTRE DE GESTION
de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Procès-verbal de la réunion du 11 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 juillet à 14H00, le Comité social territorial s'est réuni au **Centre de gestion des Landes à Mont-de-Marsan**. En raison de l'indisponibilité de **Monsieur Gérard MOREAU**, la séance est présidée par **Madame Jeanne Coutière**, Présidente du Centre de gestion des Landes.

Fadela BOUALI procède à l'appel,

Assistaient à la réunion

- En qualité de représentants des élus :

. Jeanne COUTIERE,	Maire de MAILLERES
. Hervé BOUYRIE,	Maire de MESSANGES
. Fabienne LABY-FAUTHOUX,	Maire de POYANNE
. Christian DUCOS,	Maire de SOUPROSSE
. Patricia CASSAGNE,	Maire de LUE
. Philippe SAES,	Maire de ST-MARTIN-D'ONEY

- En qualité de représentants du personnel :

. Bruno BALDASSINI,	Mairie de BELHADE (FO)
. Sandrine LIORET,	CC CHALOSSE TURSAN (FA-FPT)
. Marie-Laure LEE STEPHAN,	Mairie de BOUGUE (CFDT)
. Alexandra LAZARTIGUES,	Mairie de GABARRET (SUD)
. Ludovic LAVOINE,	C.C LANDES D'ARMAGNAC (CGT)
. Damien POUZALGUES,	Mairie de SARBAZAN (CGT)
. Jérôme DEYRIS,	Mairie de LABOUHEYRE (CGT)

- Assistaient également à la réunion : (sans voix délibérative)

. M. Madeleine LAFFARGUE,	Mairie de GABARRET (SUD)
. Fabien BARRIERE,	Mairie de ST-VINCENT-DE-PAUL (CGT)
. Yannick DAUBA,	Mairie de SABRES (CGT)

- Étaient absents ou excusés :

. Gérard MOREAU,	Maire de SABRES
. Christine FOURNADET,	Maire de CASTELNAU-CHALOSSE
. Yann BOUFFIN,	Maire de CALLEN
. Alain GAUBE,	Maire de LABASTIDE-D'ARMAGNAC
. Hélène COUSSEAU,	Maire de LESPERON
. Jean-Marc LARRE,	Maire de BIAUDOS
. Gilles COUTURE,	Maire de GEAUNE
. Laurence LADOUSSE,	Mairie de SAINT-MARTIN-DE-HINX (UNSA)

. Sandrine CASINI,
 . Marie. Dominique DAULAN,
 . Loup RITTER,
 . Anne SENTUC,

Mairie de HAUT-MAUCO (CFDT)
 CIAS CLN CASTETS (CFDT)
 SM COTE SUD TYROSSE (CGT)
 CDG40 (CGT)

• Autres participants :

. Yvan SAVARY,
 . Fadela BOUALI,
 . Corine LEVY,

Directeur Général des services, Centre de gestion
 Service comité social territorial, Centre de gestion
 Service comité social territorial, Centre de gestion

I – DESIGNATION DU SECRETAIRE ADJOINT

Désignation du secrétaire adjoint de séance : **M. Damien POULZALGUES** est candidat pour cette tâche.

DOSSIERS SOUMIS POUR AVIS

II – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES

ASTREINTES

<u>Commune de</u> <u>Pouillon</u>		POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Collège des représentants du personnel :		7	
		Avis défavorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			6	
		Avis défavorable unanime		

CHARTE INFORMATIQUE

<u>Institution Adour –</u> <u>Mont-de-Marsan</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

COMPTE EPARGNE TEMPS

<u>Commune de Montfort-en-Chalosse</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 1	CONTRE 4	ABSTENTION 2
		Avis défavorable		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable à l'unanimité		

ORGANIGRAMME

<u>Institution Adour – Mont-de-Marsan</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Syndicat Adour Midouze – Mont-de-Marsan</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

REGLEMENT

<u>Commune de Montfort-en-Chalosse</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

SUPPRESSION DE POSTE

<u>Cias Côte Lande</u> <u>Nature - Castets</u> 1 poste d'agent social principal 2 ^{ème} classe (30/35 ^{ème}) 2 agents sociaux (27/35 ^{ème}) 2 adjoint administratifs principal 2 ^{ème} classe (35/35 ^{ème})	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Sivu Rpi - Hastingués</u> 1 poste d'agent d'animation (33,25/35 ^{ème})	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Institution Adour – Mont-de-Marsan</u> Mise à jour tableau des effectifs	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Commune d'Ossages</u> 1 poste d'adjoint technique principal 2 ^{ème} classe (24/35 ^{ème})	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Commune de Saint-Martin-de-Hinx</u> 1 poste d'adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe (35/35 ^{ème})	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

TEMPS PARTIEL

<u>Communauté de communes Landes d'Armagnac</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

IV – LIGNES DIRECTRICES DE GESTIONS

<u>Commune d'Hauriet</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			6	1
<i>Avis défavorable</i>				
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		6		
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de Sarbazan</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			6	1
<i>Avis défavorable</i>				
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		6		
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de Tercis-les-Bains</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			6	1
<i>Avis défavorable</i>				
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		6		
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

Commune de Toulouze	Collège des représentants du personnel :	POUR 6	CONTRE 6	ABSTENTION 1
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

V – ORIENTATIONS RELATIVES AUX EFFECTIFS, EMPLOIS ET COMPETENCES

APPRENTISSAGE

EHPAD – Coujon – Grenade-sur- l'Adour	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

VI – ORIENTATIONS STRATEGIQUES EN MATIERES DE POLITIQUE INDEMNITAIRE ET D'ACTION SOCIALE AINSI QU' AUX AIDES A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP

Le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 a créé un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). En application du principe de parité entre le régime indemnitaire des agents de la fonction publique d'Etat et des agents de la fonction publique territoriale, seront donc concernés par le RIFSEEP les agents ayant comme corps de référence à l'État ceux concernés par le RIFSEEP.

Ce dispositif est centré sur une indemnité principale, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), à laquelle doit s'ajouter un complément indemnitaire versé annuellement.

Le décret précité pose le principe d'une reconnaissance indemnitaire axée sur l'appartenance à un groupe de fonctions.

Ce qui suppose :

- ✓ Que le versement de l'IFSE n'est plus fonction du grade mais des fonctions exercées par l'agent,
- ✓ Que la collectivité ou l'établissement public établit une répartition de ses effectifs par groupe de fonctions,
- ✓ Que chaque collectivité ou établissement public délibère pour créer ses propres groupes de fonctions,
- ✓ Que chaque agent bénéficie du montant indemnitaire attribué au groupe de fonction auquel il appartient.

Le projet de délibération relatif à la mise en place du RIFSEEP doit être soumis pour avis au comité social territorial.

<u>Commune de Bias</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Hinx</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Saint-Laurent-de-Gosse</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Solférino</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

<u>Institution Adour – Mont-de-Marsan</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

ACTION SOCIALE

<u>Commune de Duhort Bachen</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Institution Adour – Mont-de-Marsan</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		6	1	
	Avis favorable			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
6				
Avis favorable à l'unanimité				

AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

<u>Commune de Souprosse</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		4	3	
	Avis favorable			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
6				
Avis favorable à l'unanimité				

DOSSIERS SOUMIS POUR AVIS : 2ème EXAMEN

AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

<u>Commune de Linxe 2ème examen</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			7	
	Avis défavorable à l'unanimité			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
6				
Avis favorable à l'unanimité				

ORGANIGRAMME

<u>Commune de Saint-Vincent-de-Paul</u> <u>2^{ème} examen</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

<u>Commune de Liposthey</u> <u>2^{ème} examen</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		Avis défavorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable à l'unanimité		

AVANCEMENT DE GRADE – RATIOS PROMUS/PROMOUVABLES

<u>Commune de Pomarez 2^{ème} examen</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		Avis défavorable à l'unanimité		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable à l'unanimité		

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP

<u>Commune de Bégaar</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		Avis défavorable à l'unanimité		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable à l'unanimité		

<u>Commune de Caunelle</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Linxe</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Pomarez</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Saint-Vincent-de-Paul</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

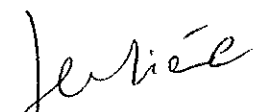


<u>Syndicat des Rivières de Saint-Vincent-de-Tyrosse</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

Commune de Saubrigues	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à :
15h00

Signatures :

La Présidente,	Le secrétaire	Le secrétaire-adjoint
 Jeanne COUTIERE (Maire de MAILLERES)	 Jean-Marc LARRE (Maire de BIAUDOS)	 Damien POUZALGUES (CGT)